

## Les Tables du Gers ont remis un chèque de 2 100 euros à l'association pour l'Education des diabétiques



Les Tables du Gers ont remis un chèque de 2 100 euros à l'association pour l'Education des diabétiques



« Je remercie beaucoup les Tables du Gers car je ne m'attendais pas à une somme pareille, avoue Lise Cassé présidente de l'association pour l'Education des diabétiques et de la formation du personnel médical et paramédical, AEDFPMP. Cette somme on va la placer à l'édition d'un livre de recettes qui sera remis aux diabétiques pour qu'ils puissent mieux appliquer nos recommandations données lors des séances éducatives qu'ils suivent à l'hôpital ». Et c'est à la CCI jeudi 6 octobre en fin de matinée que Michel Arsuffi remis un chèque de 2 100 euros, lequel représente la totalité des bénéfices réalisés lors du dîner caritatif organisé au restaurant le Papillon à Montaut-les-Créneaux où participèrent 53 convives.

Lors de cette remise de chèque, le président de la CCI, Michel Doligé, et les animatrices Marie-Stéphane Cazals et Morgane Verglas, ont largement développé le dîner caritatif de prestige, le bilan de la fête de la gastronomie 2016, les résultats des audits approvisionnement en produits du Gers dans les restaurants Tables du Gers, la nouvelle édition du carnet d'adresse des producteurs partenaires et l'agroforesterie au menu des Tables du Gers. Un concept nouveau « porté par la CCI du Gers en partenariat avec Arbre et Paysage 32 qui vise à valoriser le patrimoine alimentaire et gastronomique de qualité du Gers au travers du label Tables du Gers grâce au développement d'une collaboration favorisant l'environnement durable en produits agroforestiers ».



Michel Arsuffi remet le chèque de 2 100 euros à Lise Cassé.